

Lyon, le 21 juin 2024

Les jeunes bénéficiaires du Pass'Région peuvent utiliser leurs avantages tout l'été

Les 380 000 bénéficiaires du Pass'Région vont pouvoir utiliser leurs avantages culture, sport, loisirs de pleine nature et santé tout l'été ! Ces avantages, utilisables chez près de 8 500 partenaires, sont prolongés jusqu'au 31 août 2024. Festivals, cinéma, lecture : les vacances d'été vont être bien actives grâce à la Région.

La Région propose depuis 2017 aux lycéens, apprentis, élèves en formations sanitaires et sociales, jeunes en établissements spécialisés ou encore suivis en mission locale une carte, appelée **Pass'Région qui regroupe de nombreux services pour leur scolarité** (manuels scolaires, premier équipement professionnel) **et leur temps libre** (accès à la culture, à une pratique sportive, à une offre de bons plans...).

En 2023-2024, ce sont près de 380 000 jeunes de moins de 26 ans qui en sont bénéficiaires.

Afin de favoriser l'accès des jeunes aux services du Pass'Région hors temps scolaire, et notamment leur permettre d'accéder à l'offre riche en festivals en Auvergne-Rhône-Alpes, l'utilisation de ces avantages est prolongée au 31 août 2024.

Les jeunes bénéficiaires pourront profiter plus longtemps :

- **Des avantages culture** (5 places de cinéma à 1€, accès aux musées et expositions gratuit et illimité, 30€ pour l'achat de places de spectacles et concerts, 15€ pour l'achat de livres « loisir » (35€ en Terminale), accès pendant 1 an à une plateforme numérique de musique, jeux vidéo et films documentaires).
- **Des avantages sport et loisirs de pleine nature** (30€ pour une licence sportive valable auprès de plus de 4 000 clubs de 80 disciplines, 30€ pour l'achat d'une carte de pêche annuelle, 30€ pour la validation annuelle ou le passage du permis de chasser).
- **Des avantages santé** (brevet de premier secours PSC1 et coupons dépistage-prévention).

Pour en profiter, il suffit de présenter son Pass'Région auprès d'un des 8 500 partenaires dans toute la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le code d'utilisation à 4 chiffres propre à chaque jeune. **Pour localiser tous les partenaires**, rendez-vous sur le site de la Région ou **l'application mobile Pass'Région**.

